

Audit énergétique

Nº audit : A25860078562X
date de visite : 07/03/2025
date d'établissement : 07/03/2025
valable jusqu'au : 06/03/2030
identifiant fiscal du logement :

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.



adresse : **10 rue de la Guérette, 86160 GENÇAY**
type de bien : Maison individuelle

année de construction : 1979
surface de référence : 80,04 m²
Département : VIENNE

Nº cadastre : AP174
nombre de niveaux : 1
altitude : 130 m

propriétaire : HABITAT DE LA VIENNE
adresse du propriétaire : 33 rue du Planty BP27 86180 BUZEROLLES
commanditaire : HABITAT DE LA VIENNE



État initial du logement
p.3



Scénarios de travaux
en un clin d'œil p.8

Scénario 1 "rénovation en une fois"

Parcours de travaux en une seule étape **p.8**



Scénario 2 "rénovation par étapes"

Parcours de travaux par étapes **p.13**



Les principales phases du parcours de
rénovation énergétique p.20



Lexique et définitions
p.21

Informations auditeur

Diag Habitat

30 boulevard Solférino , 86000 POITIERS

auditeur : LEBRAULT Cyril

tel : 05.46.08.36.10

email : contact@diag-habitat.com

Nº SIRET : 49301625700021

Nº de certification : 12-208

org. de certification : ABCIDIA

CERTIFICATION

logiciel : ANALYSIMMO



Décret no 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation

Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation

Arrêté du 17 novembre 2020 relatif aux caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à la prime de transition énergétique

A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom - Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires.

Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.

Objectifs de cet audit

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de votre logement.



Cet audit énergétique peut être utilisé comme justificatif pour le bénéfice des aides à la rénovation, telles que MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économie d'Énergie. Par ailleurs, la réalisation d'un audit énergétique est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique ou environnementale E, F ou G, conformément à la loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Energétique). Cet audit a été réalisé conformément aux exigences réglementaires, il peut donc être utilisé pour respecter cette obligation.

L'audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant de réaliser une rénovation performante, correspondant à l'atteinte de la classe A ou B, ou de la classe C pour les passoires énergétiques, sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales. Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?



Rénover au bon moment

- L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



Vivre dans un logement de qualité

- Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air !



Contribuer à atteindre la neutralité carbone

- En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source : SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO₂ (source Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone !



Donner de la valeur à votre bien

- En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années.



Profiter des aides financières disponibles

- L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



Réduire les factures d'énergie

- L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



Louer plus facilement votre bien

- Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges
- Vous vous prémunissez également des interdictions progressives de location des logements les plus énergivores.
- Critère énergétique pour un logement décent :
 - 1^{er} Janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m²/an (interdiction de location des CEF >= 450 kWh/m²/an)
 - 1^{er} Janvier 2025 : classe DPE entre A et F (interdiction de location des G)
 - 1^{er} Janvier 2028 : classe DPE entre A et E (interdiction de location des F)
 - 1^{er} Janvier 2034 : classe DPE entre A et D (interdiction de location des E)

État initial du logement

Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.

Réf du DPE (si utilisé) : 2586E0779974M

Performance énergétique et environnementale actuelle du logement

* Dont émissions de gaz à effet de serre.

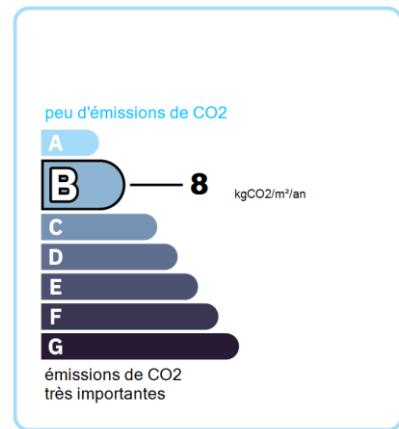
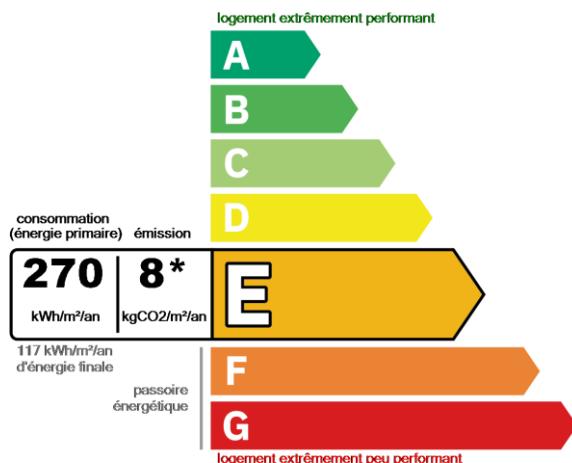
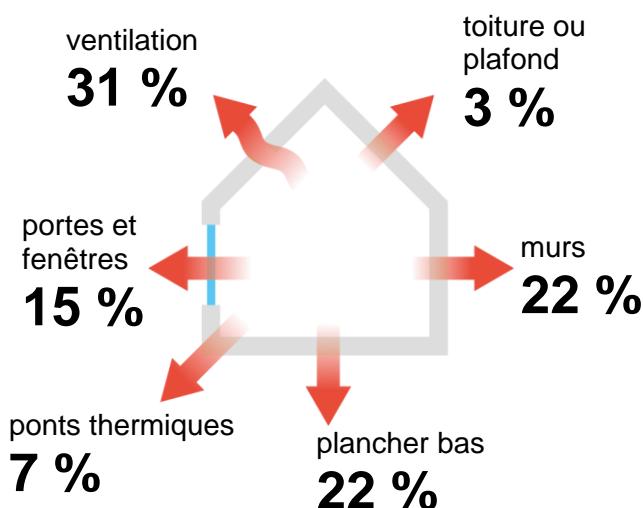


Schéma des déperditions de chaleur



Coefficient de déperditions thermiques :
0,52 W/(m².K)

Coefficient de déperditions thermiques de référence : 0,41 W/(m².K)

Confort d'été (hors climatisation)



Performance de l'isolation



Montants et consommations annuels d'énergie

répartition des
consommations
kWh/m²/an EP



| usage | chauffage | eau chaude | refroidissement | éclairage | auxiliaires | Total |
|--|--|---|-----------------|---|---|--|
| consommation d'énergie (kWh/m ² /an) | ⚡ électrique 194 _{EP} (85 _{EF}) | ⚡ électrique 68 _{EP} (29 _{EF}) | | ⚡ électrique 4 _{EP} (2 _{EF}) | ⚡ électrique 4 _{EP} (2 _{EF}) | 270 _{EP} (118 _{EF}) |
| consommation d'énergie sans déduction photovoltaïque autoconsommée | | | | | | |
| frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*) | de 1 208€ à 1 634€ | de 421€ à 569€ | | de 27€ à 37€ | de 24€ à 32€ | de 1 680€ à 2 272€ |

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Néant

Vue d'ensemble du logement

Description du bien

| Description | | | | |
|--|---|-----------------|----|---------------------------|
| nombre de niveaux | 1 | | | |
| nombre de pièces | 4 | | | |
| description des pièces | pièce | étage | Nb | Surface (m ²) |
| | Entrée | Rez-de-chaussée | 1 | 4,68 |
| | Séjour | | 1 | 19,08 |
| | Dégagement | | 1 | 3,74 |
| | Débarris n°1 | | 1 | 0,64 |
| | Chambre n°1 | | 1 | 10,85 |
| | Chambre n°2 | | 1 | 10,41 |
| | Chambre n°3 | | 1 | 11,2 |
| | Salle d'eau | | 1 | 3,16 |
| | WC | | 1 | 1,44 |
| | Cuisine | | 1 | 12,63 |
| | Débarris n°2 | | 1 | 2,21 |
| mitoyenneté | Maison individuelle avec mitoyenneté côté garage | | | |
| intégration du bien dans son environnement | Pavillon mitoyen situé dans un quartier résidentiel | | | |
| aptitude au confort d'été | Bon | | | |

Vue d'ensemble des équipements

| type d'équipement | description | état de l'équipement |
|---|--|---|
|  chauffage | Panneau rayonnant électrique NFC Electrique, installation en 2021, individuel. Surface chauffée : 80,04 m ² | |
|  eau chaude sanitaire | Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2009, individuel, production par accumulation Réseau non bouclé. | |
|  ventilation | VMC SF Hygro B après 2012 Etat de la ventilation : Ventilation fonctionnelle |  ventilation fonctionnelle |
|  dispositifs de pilotage | avec régulation pièce par pièce, intermittence par pièce avec minimum de température | |

Caractéristiques techniques, architecturales ou patrimoniales

Aucune

Néant

Pathologies et risques de pathologies

| photo | description | conseils |
|---|--|---|
|  | [Façade extérieure Ouest] Présence d'une fissure. Au delà du séisme esthétique, ces fissures pourraient être les conséquences visibles d'un problème structurel. | Présence d'une fissure au niveau du bâtiment, il y aurait lieu de faire appel à un spécialiste pour contrôler la structure de celui-ci. Les résultats de ce contrôle n'étant pas connus le jour de l'audit énergétique, la totalité du surcoût des réparations n'a pu être comptabilisée dans les travaux induits |

Contraintes économiques

La valeur vénale du bien ne nous a pas été communiquée par le donneur d'ordre.

| Murs | Description | Isolation |
|----------------------------|---|----------------|
| Mur extérieur Ouest | Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Ouest, surface : 29,46 m ² , donnant sur Extérieur, isolé (ITI e=6cm) | moyenne |
| Mur sur Garage | Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Est, surface : 16,64 m ² , donnant sur Garage, isolé (ITI e=6cm) | moyenne |
| Mur extérieur Nord | Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Nord, surface : 16,28 m ² , donnant sur Extérieur, isolé (ITI e=6cm) | moyenne |
| Mur extérieur Sud | Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Sud, surface : 15,83 m ² , donnant sur Extérieur, isolé (ITI e=6cm) | moyenne |
| Mur extérieur Est | Blocs de béton creux (épaisseur : 20 cm) orienté Est, surface : 10,58 m ² , donnant sur Extérieur, isolé (ITI e=6cm) | moyenne |

| Planchers | Description | Isolation |
|-----------------|--|----------------|
| Plancher | Plancher lourd de type Dalle béton donnant sur Terre-plein, surface : 80,04 m ² , non isolé | moyenne |

| Toitures | Description | Isolation |
|----------------|---|-------------------|
| Plafond | Plaques de plâtre donnant sur Combles perdus, surface : 80,04 m ² , isolé (ITE e=50cm) | très bonne |

| Menuiseries | Description | Isolation |
|-----------------|--|------------|
| Fenêtres | Fenêtres battantes, Menuiserie PVC - double vitrage vertical ($e = 16 \text{ mm}$) avec Fermeture (Orientation(s) : Sud). Surface = $1,56 \text{ m}^2$. Type(s) de volet(s) : Persienne coulissante | bonne |
| Portes-fenêtres | Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie PVC - double vitrage vertical ($e = 16 \text{ mm}$) avec Fermeture (Orientation(s) : Nord, Sud). Surface = $10,32 \text{ m}^2$. Type(s) de volet(s) : Persienne coulissante | bonne |
| Portes | Porte opaque pleine isolée (Orientation(s) : Est, Sud). Surface = $3,56 \text{ m}^2$ | très bonne |

Observations de l'auditeur

Aucune dérogation aux objectifs de performance n'a été appliquée. Les parcours de travaux intègrent l'étude des six postes de travaux mentionnés à l'article L. 111-1 du code de la construction et de l'habitation, sauf l'isolation des combles, le changement des fenêtres et de la VMC. Ces postes ont déjà été traités et sont satisfaisant. Sauf également le plancher bas au RDC. La mise en œuvre d'une isolation sur ce plancher imposerait des travaux en milieu occupé. De plus la rénovation du plancher sous-chappe est une rénovation lourde qui entraîne une diminution de la hauteur sous plafond est des travaux de reprises au niveau des cloisons, des réseaux et des portes notamment. Si les coûts d'amélioration sont fournis, ils sont basés sur des valeurs moyennes et donnés à titre indicatif. Le maître d'ouvrage devra faire appel aux entreprises pour l'établissement de devis répondant aux contraintes techniques, d'accès etc..., spécifiques au logement et à son environnement.

Le taux de TVA à 5,5% s'applique sur les travaux d'efficacité énergétique éligibles au crédit d'impôt développement durable et leurs travaux indissociables.

Les autres travaux indissociables sont au taux réduit de 10%, sauf exception où le taux de TVA normal de 20% est applicable. Le maître d'ouvrage s'assurera auprès des professionnels du taux de TVA à appliquer en fonction de la destination des travaux.

Le choix de l'emplacement de l'unité extérieure de la pompe à chaleur pourra être discuté avec le chauffagiste afin de garantir le meilleur emplacement.

Les rénovations proposées tiennent compte des caractéristiques climatiques régionales et des habitudes de vie des occupants. Toutes les puissances doivent être validées par un dimensionnement des installations de chauffage, de ventilation, d'eau chaude sanitaire par la maîtrise d'oeuvre ou l'entreprise adjudicatrice du lot concerné.

Les résultats obtenus seront représentatifs d'une application stricte des recommandations par des professionnels du bâtiment compétents, respectant les caractéristiques thermiques retenues et les règles de mise en œuvre des matériels et matériaux choisis par le maître d'ouvrage. Les résultats théoriques des simulations avant, après travaux ne préjugent pas des qualités de leur mise en œuvre et des respects des règles de l'art.

2 bouquets de travaux appelés scénarios:

- Le scénario 1 est la somme des étapes du scénario 2, les travaux étant réalisés en une fois. Il permet d'atteindre le niveau rénovation performante (classe énergétique B)

- Le scénario 2 comprend deux étapes successives :

Première étape : réalisation de 2 gestes d'isolation et gain d'au moins 2 classes énergétiques et un geste sur la ventilation si besoin.

Deuxième étape : travaux complémentaires pour atteindre le niveau de performance énergétique classe B.

Scénarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

| Postes de travaux concernés | Performance énergétique et environnementale globale du logement (conso. en kWhEP/m ² /an et émissions en kg CO ₂ /m ² /an) | Économies d'énergie par rapport à l'état initial | Confort d'été | Dépenses d'énergie estimées/an | Coût estimé des travaux (*TTC) |
|-----------------------------|--|--|---------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | | | | | |

| Avant travaux | | | | | |
|---------------|-------------|--|----------|----------------------|--|
| | 270 8 E | | 😊 Bon | de 1 680 € à 2 272 € | |

| Scénario 1 "rénovation en une fois" (détails. p.8) | | | | | |
|--|------------|--|----------|------------------|------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Isolation des murs Installation d'un système de refroidissement Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire Remplacement du système de chauffage | 59 1 A | -78% (-211kWhEP/m ² /an) | 😊 Bon | de 469 € à 635 € | ≈ 28 449 € |

| Scénario 2 "rénovation par étapes" (détails. p.13) | | | | | |
|--|-------------|--|----------|--------------------|------------|
| Etape 1 | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Isolation des murs Installation d'un système de refroidissement Remplacement du système de chauffage | 119 3 C | -56% (-151kWhEP/m ² /an) | 😊 Bon | de 804 € à 1 088 € | ≈ 25 120 € |
| Etape 2 | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire | 59 1 A | -78% (-211kWhEP/m ² /an) | 😊 Bon | de 469 € à 635 € | ≈ 3 329 € |

Scénario 1 "rénovation en une fois"

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRenov'

Aides locales :

- CEE (Certificats d'économies d'énergie) Standard
- Eco-Prêt à taux 0
- Aide

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : <https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov>

Tel : 0 808 800 700



Détails des travaux énergétiques



Coût estimé(*TTC)

Murs

- Isolation des Murs par l'extérieur avec panneaux isolants rigides en polystyrène expansé (R> 4.4 m²K/W / surface isolée : 72,2 m²)

Isolation des murs par l'extérieur : Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible.

Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques.



Mise en place d'un isolant avec une résistance de 4,4 m²k/W , pose de panneaux isolants rigides en polystrène expansés recouvert d'un enduit qui apporte l'étanchéité à la façade.

≈ 15 220 €

Cette technique peut nécessiter une autorisation d'urbanisme

- Isolation par l'extérieur des Murs en contact avec un volume non chauffé (R = 3.7m²K/W / surface isolée : 16,6 m²)

Isolation des Murs en contact avec un volume non chauffé. Mise en place d'un isolant permettant d'atteindre pour l'ensemble paroi + isolant 3.7m²k/w



climatisation

≈ €

- Ajout d'un nouveau système de refroidissement

Production de chauffage et d'eau sanitaire

- Remplacement par un chauffe eau thermodynamique (Scop=3.8)

Remplacement du chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique

- PAC Air Air (Scop = 4.1)

Installation d'une pompe à chaleur air / air



⚠ PAC Air/Air : dimensionnement : Il est impératif que le dimensionnement de la puissance soit effectué par un professionnel qualifié. Il devra prendre en compte le lieu d'habitation (climat, altitude) et les caractéristiques thermiques de la maison (isolation, déperditions, volume à chauffer).

≈ 10 290 €

En cas de sous-dimensionnement, la maison ne pourra pas être chauffée correctement par grand froid et le confort espéré ne sera pas au rendez-vous. En cas de surdimensionnement, le prix de l'installation augmente sensiblement et la durée de vie de la PAC diminue

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

(composants trop sollicités par des cycles marche/arrêt trop fréquents).

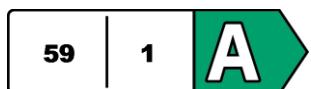
PAC Air/Air : éléments séparés : il s'agit des PAC composés d'une unité extérieure (captage des calories) et d'unités intérieures (distribution de la chaleur).

- Monosplit : Pour une seule unité (chauffage d'une seule pièce)

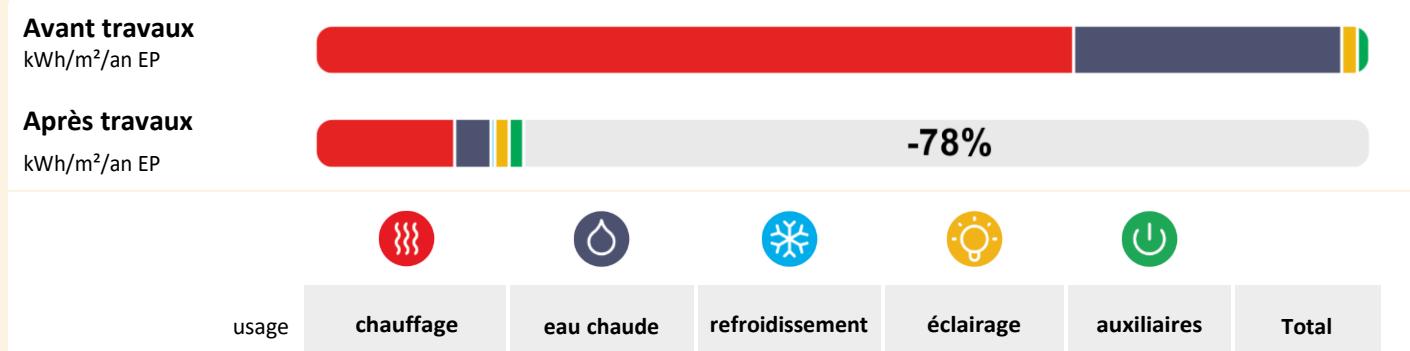
- Multi-splits : Pour plusieurs unités. On peut parler de bi-splits, tri-splits, quadri-splits, 5 postes... Généralement, une unité extérieure peut alimenter jusqu'à 8 unités intérieures.

|  Détails des travaux induits |  | Coût estimé(*TTC) |
|--|---|-------------------|
| ● Volets : Travaux de dépose et pose de volets existants. | | ≈ 360 € |
| ● Post isolation par l'extérieur : Dépose et repose de descente eaux pluviales sur les façades. | | ≈ 220 € |
| ● Isolation par l'extérieur , déplacement du coffret électrique : Isolation par l'extérieur, déplacement du coffret électrique | | ≈ 800 € |
| ● modification de la plomberie : Eventuelles modifications, de la plomberie consécutives aux travaux d'installation d'un chauffe eau thermodynamique. | | ≈ 300 € |
| ● Raccordement chauffe eau thermodynamique à la VMC : Carottage du plafond et pose d'une gaine isolante dans les combles pour le raccordement du chauffe thermodynamique à la VMC existante. | | ≈ 540 € |
| ● Dépose ballon : Dépose du ballon d'eau chaude et mise en décharge. | | ≈ 143 € |
| ● modification électrique pour eau chaude : Modification électrique pour installation de production d'eau chaude. | | ≈ 96 € |
| ● Electricité : Eventuelles modifications ponctuelles de l'installation électrique pour la PAC Air/Air. | | ≈ 480 € |

Résultats après travaux

| Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an | Économies d'énergie par rapport à l'état initial | Réduction des GES (gaz à effet de serre) | Confort d'été | Dépenses d'énergie estimées/an | Coût estimé des travaux (*TTC) |
|---|---|--|--|--------------------------------|--------------------------------|
|  59 1 A  logement correctement ventilé | -78% (-211 kWhEP/m ² /an) -78% (-92 kWhEF/m ² /an) | -78% (-6,9 kg CO ₂ /m ² /an) |  Bon | de 469 € à 635 € | ≈ 28 449 € |

Répartition des consommations annuelles énergétiques



*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

| | | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|--------------------------------------|
| consommation d'énergie (kWh/m ² /an) | électrique 40 _{EP} (18 _{EF}) | électrique 10 _{EP} (4 _{EF}) | électrique 1 _{EP} (_{EF}) | électrique 4 _{EP} (2 _{EF}) | électrique 4 _{EP} (2 _{EF}) | |
| consommation d'énergie sans déduction photovoltaïque autoconsommée | | | | | | 60 _{EP} (26 _{EF}) |
| frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*) | de 318€ à 430€ | de 79€ à 107€ | de 8€ à 10€ | de 35€ à 47€ | de 30€ à 40€ | de 469€ à 635€ |

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le bâtiment et habitudes de vie, entretien des équipements...

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Recommandations de l'auditeur

- Les recommandations décrites dans le présent rapport ont pour objet d'informer sur les améliorations possibles afin de rendre le bien moins énergivore. Celles-ci sont générées de manière automatique. Les résultats obtenus peuvent donc varier en fonction des matériaux, appareils et équipements mis en oeuvre. Une étude réalisée par un professionnel est recommandée.
- - Utiliser des ampoules à basse consommation. Ces ampoules consomment moins d'électricité qu'une ampoule à incandescence classique.
 - Eteindre la lumière dès que l'on quitte une pièce. Bien qu'évident, ce geste reste encore difficile à appliquer. Pourtant, 20% de l'électricité consommée en Europe sert à l'éclairage. En adoptant ce geste quotidiennement, vous pouvez réaliser de très importantes économies.
 - Faire fonctionner ses gros appareils durant les heures creuses. (four, plaque de cuisson, machine à laver, lave vaisselle... sont très énergivores). Vous pouvez réaliser d'importantes économies en les utilisant durant les heures creuses. Des programmeurs peuvent vous permettre de les faire fonctionner pendant les périodes creuses.
 - Ne pas laisser les appareils électriques en veille. Les appareils possédants des veilles sont de plus en plus nombreux dans nos maisons. Si les capacités de veille s'améliorent, l'augmentation du nombre d'appareils réduit à néant les progrès techniques. Tous les appareils en veille d'une maison consomment autant d'électricité qu'un réfrigérateur. De plus, en utilisant des multiprises munies d'un interrupteur, vous pouvez couper l'ensemble des veilles d'un seul geste.
 - Ne pas placer les réfrigérateurs et congélateurs à proximité d'une source de chaleur. Et pensez également à les dégivrer tous les six mois minimum. Un dégivrage régulier vous permettra de réduire sa consommation électrique de plus de 60%.
 - Privilégier les plaques de cuisson à induction. Bien que très proches en termes de performances, les plaques de cuisson à induction sont plus économiques que les plaques en vitrocéramiques. Pour des économies d'électricité optimales, pensez à utiliser la chaleur résiduelle et éteignez vos plaques avant la fin de la cuisson.
 - Choisir des appareils électroménagers peu énergivores. Dans la mesure du possible, privilégiez les appareils possédant la classe énergétique A+, ils vous garantissent des performances énergétiques optimales.
 - Éviter de laver le linge à haute température. Une lessive à 60°C consomme environ 25% d'électricité en plus qu'un cycle à 40°C. Entre un lavage à 90°C et un à 30°C, la consommation électrique augmente de 75%.
 - Boucher et isoler le trou d'évacuation du sèche-linge, et installer un sèche-linge à condensation.
 - Débrancher son téléphone portable une fois chargé. Une fois que votre téléphone portable s'est correctement rechargeé, il est inutile de le laisser brancher. Il va continuer à utiliser de l'électricité sans pour autant la stocker dans sa batterie.
 - Fermer les rideaux et les volets pour conserver la chaleur pendant la nuit. Durant la nuit, la chaleur s'évacue principalement par les fenêtres. Pour lutter contre ce désagrément, descendre les volets et fermer les rideaux permet d'augmenter la barrière entre le froid de l'extérieur et la chaleur de vos pièces. Vous pourrez ainsi réduire l'électricité consommée par votre chauffage.
 - Pour diminuer les sensations de parois froides, utiliser des tapis, doubles rideaux de couleurs chaudes, des revêtements muraux également de couleurs chaudes.
 - Sur les vitrages, installer des voilages (attention, veiller à ne pas « emprisonner » le radiateur sous le voilage).
 - Mise en place de réducteurs de débit pour la robinetterie.

Avantages de ce scénario

- économie d'énergie
- Baisse des émissions des gaz à effet de serre
- Scénario conforme à la réglementation et compatible avec les dispositifs d'aides financières pour la rénovation énergétique (à date de rendu de l'audit)

Scénario 2 "rénovation par étapes"



Première étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRenov'

Aides locales :

- CEE (Certificats d'économies d'énergie) Standard
- Eco-Prêt à taux 0

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : <https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov>

Tel : 0 808 800 700



Détails des travaux énergétiques



Coût estimé(*TTC)

Murs

- Isolation des Murs par l'extérieur avec panneaux isolants rigides en polystyrène expansé (R> 4.4 m²K/W / surface isolée : 72,2 m²)

Isolation des murs par l'extérieur : Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible.

Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques.



Mise en place d'un isolant avec une résistance de 4,4 m²k/W , pose de panneaux isolants rigides

≈ 15 220 €

en polystyrène expansés recouvert d'un enduit qui apporte l'étanchéité à la façade.

Cette technique peut nécessiter une autorisation d'urbanisme

- Isolation par l'extérieur des Murs en contact avec un volume non chauffé (R = 3.7m²K/W / surface isolée : 16,6 m²)

Isolation des Murs en contact avec un volume non chauffé. Mise en place d'un isolant permettant d'atteindre pour l'ensemble paroi + isolant 3.7m²k/w



climatisation

≈ €

- Ajout d'un nouveau système de refroidissement

Production de chauffage et d'eau sanitaire

- PAC Air Air (Scop = 4.1)

Installation d'une pompe à chaleur air / air



- ⚠ PAC Air/Air : dimensionnement : Il est impératif que le dimensionnement de la puissance soit effectué par un professionnel qualifié. Il devra prendre en compte le lieu d'habitation (climat, altitude) et les caractéristiques thermiques de la maison (isolation, déperditions, volume à chauffer).

≈ 8 040 €

En cas de sous-dimensionnement, la maison ne pourra pas être chauffée correctement par grand froid et le confort espéré ne sera pas au rendez-vous. En cas de surdimensionnement,

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

le prix de l'installation augmente sensiblement et la durée de vie de la PAC diminue (composants trop sollicités par des cycles marche/arrêt trop fréquents).

PAC Air/Air : éléments séparés : il s'agit des PAC composés d'une unité extérieure (cassage des calories) et d'unités intérieures (distribution de la chaleur).

- Monosplit : Pour une seule unité (chauffage d'une seule pièce)

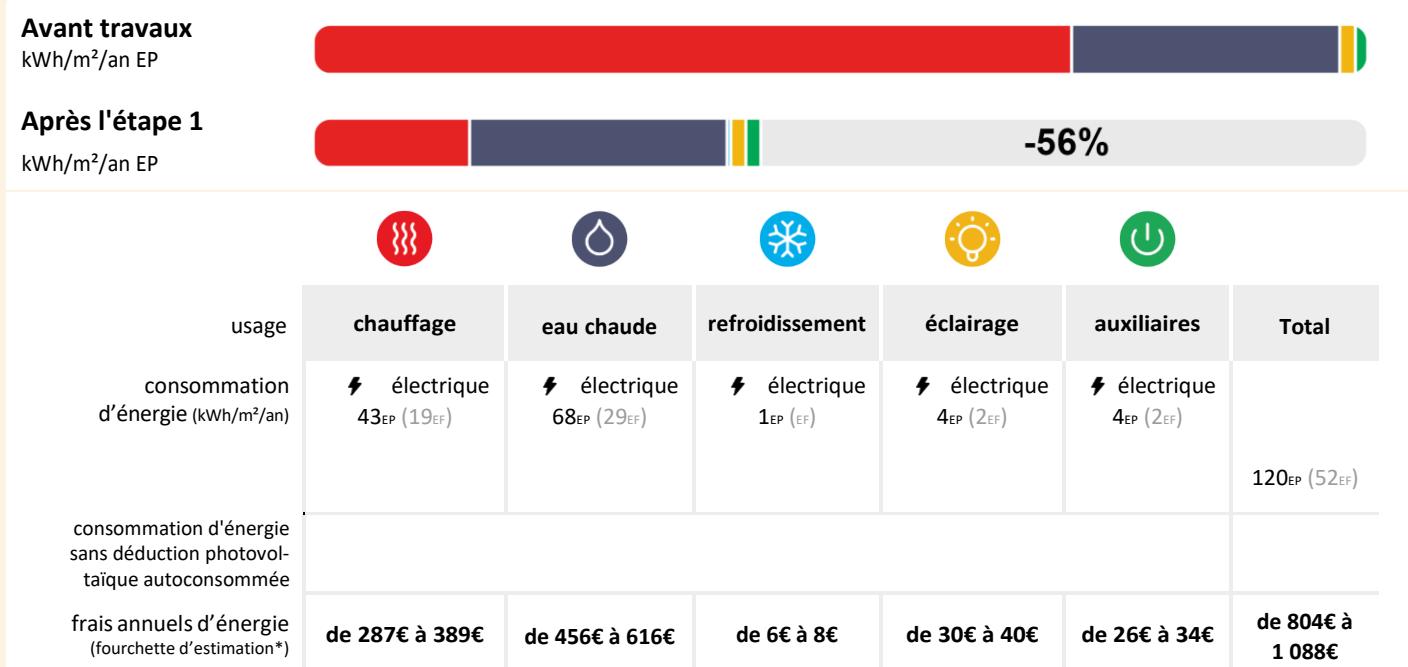
- Multi-splits : Pour plusieurs unités. On peut parler de bi-splits, tri-splits, quadri-splits, 5 postes... Généralement, une unité extérieure peut alimenter jusqu'à 8 unités intérieures.

|  Détails des travaux induits |  Coût estimé(*TTC) |
|--|---|
| ● Volets : Travaux de dépose et pose de volets existants. | ≈ 360 € |
| ● Post isolation par l'extérieur : Dépose et repose de descente eaux pluviales sur les façades. | ≈ 220 € |
| ● Isolation par l'extérieur , déplacement du coffret électrique : Isolation par l'extérieur, déplacement du coffret électrique | ≈ 800 € |
| ● Electricité : Eventuelles modifications ponctuelles de l'installation électrique pour la PAC Air/Air. | ≈ 480 € |

Résultats après travaux

| Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an | Économies d'énergie par rapport à l'état initial | Réduction des GES (gaz à effet de serre) | Confort d'été | Dépenses d'énergie estimées/an | Coût estimé des travaux (*TTC) |
|--|---|---|--|--------------------------------|--------------------------------|
| 119 3   logement correctement ventilé | -56% (-151 kWhEP/m ² /an) -56% (-66 kWhEP/m ² /an) | -59% (-5,2 kg CO ₂ /m ² /an) |  Bon | de 804 € à 1 088 € | ≈ 25 120 € |

Répartition des consommations annuelles énergétiques



*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le bâtiment et habitudes de vie, entretien des équipements...

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage



Deuxième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux. Elles peuvent évoluer entre la réalisation de l'audit et la concrétisation des travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRenov'

Aides locales :

- Aide
- CEE (Certificats d'économies d'énergie) Standard
- Eco-Prêt à taux 0

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : <https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov>
Tel : 0 808 800 700



Détails des travaux énergétiques



Coût estimé(*TTC)



Production de chauffage et d'eau sanitaire

- Remplacement par un chauffe eau thermodynamique (Scop=3.8)
Remplacement du chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique

≈ 2 250 €



Détails des travaux induits



Coût estimé(*TTC)

- modification de la plomberie : Eventuelles modifications, de la plomberie consécutives aux travaux d'installation d'un chauffe eau thermodynamique. ≈ 300 €
- Raccordement chauffe eau thermodynamique à la VMC : Carottage du plafond et pose d'une gaine isolante dans les combles pour le raccordement du chauffe thermodynamique à la VMC existante. ≈ 540 €
- Dépose ballon : Dépose du ballon d'eau chaude et mise en décharge. ≈ 143 €
- modification électrique pour eau chaude : Modification électrique pour installation de production d'eau chaude. ≈ 96 €

Résultats après travaux

| Performance énergétique et environnementale globale du logement kWhEP/m ² /an et kg CO ₂ /m ² /an | Économies d'énergie par rapport à l'état initial | Réduction des GES (gaz à effet de serre) | Confort d'été | Dépenses d'énergie estimées/an | Coût estimé des travaux (*TTC) |
|--|---|--|--|--------------------------------|--------------------------------|
| 59 1 A  logement correctement ventilé | -78% (-211 kWhEP/m ² /an) -78% (-92 kWhEF/m ² /an) | -78% (-6,9 kg CO ₂ /m ² /an) |  Bon | de 469 € à 635 € | ≈ 3 329 € |

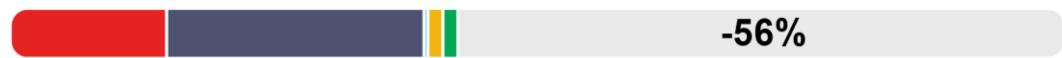
*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Répartition des consommations annuelles énergétiques

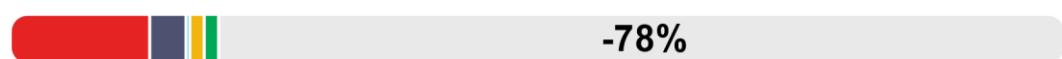
Avant travaux

kWh/m²/an EP

Après l'étape 1

kWh/m²/an EP

Après l'étape 2

kWh/m²/an EP

| usage | chauffage | eau chaude | refroidissement | éclairage | auxiliaires | Total |
|--|--|---|--|--|--|--------------------------------------|
| consommation d'énergie (kWh/m ² /an) | ⚡ électrique 40 _{EP} (18 _{EF}) | ⚡ électrique 10 _{EP} (4 _{EF}) | ⚡ électrique 1 _{EP} (1 _{EF}) | ⚡ électrique 4 _{EP} (2 _{EF}) | ⚡ électrique 4 _{EP} (2 _{EF}) | |
| consommation d'énergie sans déduction photovoltaïque autoconsommée | | | | | | 60 _{EP} (26 _{EF}) |
| frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*) | de 318€ à 430€ | de 79€ à 107€ | de 8€ à 10€ | de 35€ à 47€ | de 30€ à 40€ | de 469€ à 635€ |

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le bâtiment et habitudes de vie, entretien des équipements...

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Origine des coûts des travaux: Bati chiffrage

Recommandations de l'auditeur

- Les recommandations décrites dans le présent rapport ont pour objet d'informer sur les améliorations possibles afin de rendre le bien moins énergivore. Celles-ci sont générées de manière automatique. Les résultats obtenus peuvent donc varier en fonction des matériaux, appareils et équipements mis en oeuvre. Une étude réalisée par un professionnel est recommandée.
- - Utiliser des ampoules à basse consommation. Ces ampoules consomment moins d'électricité qu'une ampoule à incandescence classique.
 - Eteindre la lumière dès que l'on quitte une pièce. Bien qu'évident, ce geste reste encore difficile à appliquer. Pourtant, 20% de l'électricité consommée en Europe sert à l'éclairage. En adoptant ce geste quotidiennement, vous pouvez réaliser de très importantes économies.
 - Faire fonctionner ses gros appareils durant les heures creuses. (four, plaque de cuisson, machine à laver, lave vaisselle... sont très énergivores). Vous pouvez réaliser d'importantes économies en les utilisant durant les heures creuses. Des programmeurs peuvent vous permettre de les faire fonctionner pendant les périodes creuses.
 - Ne pas laisser les appareils électriques en veille. Les appareils possédants des veilles sont de plus en plus nombreux dans nos maisons. Si les capacités de veille s'améliorent, l'augmentation du nombre d'appareils réduit à néant les progrès techniques. Tous les appareils en veille d'une maison consomment autant d'électricité qu'un réfrigérateur. De plus, en utilisant des multiprises munies d'un interrupteur, vous pouvez couper l'ensemble des veilles d'un seul geste.
 - Ne pas placer les réfrigérateurs et congélateurs à proximité d'une source de chaleur. Et pensez également à les dégivrer tous les six mois minimum. Un dégivrage régulier vous permettra de réduire sa consommation électrique de plus de 60%.
 - Privilégier les plaques de cuisson à induction. Bien que très proches en termes de performances, les plaques de cuisson à induction sont plus économiques que les plaques en vitrocéramiques. Pour des économies d'électricité optimales, pensez à utiliser la chaleur résiduelle et éteignez vos plaques avant la fin de la cuisson.
 - Choisir des appareils électroménagers peu énergivores. Dans la mesure du possible, privilégiez les appareils possédant la classe énergétique A+, ils vous garantissent des performances énergétiques optimales.
 - Éviter de laver le linge à haute température. Une lessive à 60°C consomme environ 25% d'électricité en plus qu'un cycle à 40°C. Entre un lavage à 90°C et un à 30°C, la consommation électrique augmente de 75%.
 - Boucher et isoler le trou d'évacuation du sèche-linge, et installer un sèche-linge à condensation.
 - Débrancher son téléphone portable une fois chargé. Une fois que votre téléphone portable s'est correctement rechargeé, il est inutile de le laisser brancher. Il va continuer à utiliser de l'électricité sans pour autant la stocker dans sa batterie.
 - Fermer les rideaux et les volets pour conserver la chaleur pendant la nuit. Durant la nuit, la chaleur s'évacue principalement par les fenêtres. Pour lutter contre ce désagréable, descendre les volets et fermer les rideaux permet d'augmenter la barrière entre le froid de l'extérieur et la chaleur de vos pièces. Vous pourrez ainsi réduire l'électricité consommée par votre chauffage.
 - Pour diminuer les sensations de parois froides, utiliser des tapis, doubles rideaux de couleurs chaudes, des revêtements muraux également de couleurs chaudes.
 - Sur les vitrages, installer des voilages (attention, veiller à ne pas « emprisonner » le radiateur sous le voilage).
 - Mise en place de réducteurs de débit pour la robinetterie.
- -Systèmes thermodynamiques (PAC) : Entretien par un professionnel à consigner dans un carnet d'entretien obligatoire : - Contrôle d'étanchéité annuel du circuit frigorifique - Nettoyage régulier des filtres sur circuits hydrauliques - Nettoyage de l'échangeur - Vérification des pressions et des sécurités - Vérification du fluide caloporeur - Vérification de l'état de l'eau dans le plancher chauffant - Vérification des connexions et tensions électriques - Suivi des prescriptions du fabricant.

Avantages de ce scénario

- Amélioration du confort d'été
- économie d'énergie
- Baisse des émissions des gaz à effet de serre
- Scénario en une fois pour optimiser le traitement des interfaces entre les lots et diminuer les éventuels travaux de reprise.
- Scénario conforme à la réglementation et compatible avec les dispositifs d'aides financières pour la rénovation énergétique (à date de rendu de l'audit)
- Isolation complète du bâtiment pour diminuer les consommations de chauffage

Vos projets et la rénovation énergétique

Isolation des murs par l'extérieur

Remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur air/air

Remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire par un chauffe eau thermodynamique

Traitement des interfaces

Le traitement des interfaces entre les postes de travaux lors d'une rénovation énergétique revêt une importance cruciale. Ces points de jonction entre différents éléments structurels, tels que les murs, les planchers et les fenêtres, jouent un rôle déterminant dans l'efficacité énergétique et le confort thermique du bâtiment.

Une réflexion sur l'ensemble des lots de travaux permet d'éviter les impasses de rénovation, de s'assurer de la gestion appropriée des interfaces pour minimiser les ponts thermiques et d'assurer l'étanchéité à l'air. Cette réflexion permet de réduire les pertes d'énergie et d'assurer le respect des bonnes pratiques pour faire face au problème d'humidité, afin d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur et à la préservation de la santé des occupants.

Vous pouvez consulter le guide réalisé par l'ADEME, [Travaux par étapes : les points de vigilance](#). Ce guide fournit des conseils pertinents pour garantir un traitement efficace des interfaces entre 2 lots de travaux réalisés non simultanément sur le chantier, dans une démarche de rénovation performante.

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5492-travaux-par-etapes-les-points-de-vigilance.html>

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

| | type d'entretien |
|---|--|
|  isolation | Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel |
|  éclairage | Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce. |
|  chauffe-eau | En cas d'inoccupation de plus d'une semaine, arrêter le ballon et faire une remise à température à plus de 60°C avant usage (légionelle). Utiliser une programmateur pour le faire fonctionner uniquement en heures creuses Vérifier la température d'eau du ballon (55°C -60°C) pour éviter le risque de développement de la légionelle (en dessous de 50°C). |
|  ventilation | La ventilation mécanique ne doit jamais être arrêtée. Ne jamais boucher les entrées d'air Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. |

Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1

Définition du projet de rénovation

- Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
- Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document.
- Mon accompagnateur Rénov' assure un accompagnement adapté et personnalisé des ménages afin de renforcer la qualité et l'efficacité des travaux de rénovation énergétique qu'ils engagent. Les ménages doivent obligatoirement avoir recours à MAR' agréé par l'Anah (ou ses délégations) pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.



Identifiez l'Accompagnateur Rénov' le plus proche de chez vous :

<https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov>



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov'. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous :

france-renov.gouv.fr/espace-conseil-fr

3

Demande d'aides financières

- MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculées en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.
- Il existe d'autres aides en fonction de votre situation.
- Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur le Simulateur Rénov' :

<https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation/#/>

Créez votre compte MaPrimeRénov' :

maprimerenov.gouv.fr/prweb



Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :

www2.sgfgas.fr/etablissements-affiliés



2

Recherche des professionnels et demandes de devis

- Un conseiller France Rénov' peut vous orienter vers des professionnels compétents tout au long de votre projet de rénovation.
- Pour trouver un artisan ou une entreprise, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet.
- Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Lorsque vous avez reçu des devis, vous pouvez lancer vos demandes d'aides. Ne signez pas des devis avant de l'avoir fait.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre professionnel ici :

france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

4

Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides

- Lancement et suivi des travaux.
- Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre (architecte ou bureau d'études techniques) dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents corps d'état.
- Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent dans la réalisation des travaux.

5

Réception des travaux

- A la réception, les travaux doivent être terminés. Ne réceptionnez pas des travaux avant d'avoir vérifié que ceux-ci sont correctement exécutés.
- Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.



Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, pour pouvez-vous aider de fichier de réception de travaux standardisées, par exemple celles du programme Profeel:

<https://programmeprofeel.fr/ressources/28-fiches-pratiques-pour-faciliter-la-reception-de-vos-travaux/>

Lexique et définitions

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est en principe un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre la classe A ou B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective.

Neutralité carbone

La neutralité carbone vise à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO₂, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Énergie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Énergie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'énergie primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Photovoltaïque autoconsommée

L'autoconsommation photovoltaïque consiste à consommer sa propre production d'électricité solaire. Elle permet donc d'utiliser une énergie locale et abondante.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Déperditions thermiques

Les déperditions thermiques d'un bâtiment désignent la perte de chaleur à travers ses parois et par les échanges d'air avec l'extérieur.

Leur ampleur peut être estimée par le calcul d'un coefficient de déperditions thermiques, comparé à une valeur de référence pour le bâtiment.

De faibles déperditions thermiques permettent de limiter fortement les besoins de chauffage.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Label BBC Rénovation

Label de performance énergétique de référence en rénovation. Les bâtiments atteignant le niveau BBC ont de faibles besoins énergétiques et émettent peu de gaz à effet de serre.

C'est la performance, inscrite dans la loi, que chaque bâtiment doit viser d'ici à 2050.

Pathologie

Analyse des symptômes, des causes et des remèdes à apporter aux ouvrages qui présentent des désordres.

Lexique et définitions

Surface de référence (et surface habitable)

La surface prise en compte pour l'établissement de l'audit est la surface de référence du bâtiment. Cette surface est la surface habitable du bâtiment, à laquelle il est ajoutée les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des pièces transformées en pièces de vie.

La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas non chauffées, volumes vitrés prévus à l'article R.155-1 du code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Neutralité carbone

La neutralité carbone consiste à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Elle constitue l'objectif visé par les Accords de Paris sur le Climat à l'horizon 2050. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO₂, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective. (décret n°2022-510 du 8 avril 2022)

Système de pilotage

Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections mobiles, des ouvrants et la détection des risques techniques.

Déperdition de chaleur

Perte de chaleur du bâtiment

DPE

Le Diagnostic de performance énergétique (DPE) est un document qui vise principalement à évaluer le niveau de performance de votre logement, à travers l'estimation de sa consommation conventionnelle en énergie et ses émissions associées de gaz à effet de serre.

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre à minima la classe B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire). Par dérogation, dans le cas de bâtiments présentant des caractéristiques architecturales ou patrimoniales, la rénovation énergétique performante correspond alors au saut de 2 classe DPE et au traitement des 6 postes de travaux précités. (17^ebis de l'article L. 111-1 du CCH).

Energie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Lexique et définitions

Energie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Chauffe eau thermodynamique

Cet équipement permet de produire de l'eau chaude sanitaire pour votre maison , avec un fonctionnement plus économique en énergie que les chauffe-eau traditionnels. Il récupère les calories présentes dans l'air pour réchauffer un liquide caloporteur. Ce fluide restitue ensuite la chaleur collectée au ballon d'eau pour produire de l'eau chaude sanitaire.

PAC air/air

Equipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air extérieur pour les restituer à l'intérieur de votre logement en diffusant de l'air chaud. L'air est diffusé par les ventilo-convection.

ITE

Dans le but de réduire d'éliminer les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'extérieur consiste à envelopper le bâtiment d'un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, ...), en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement).

Fiche technique du logement

Cette fiche technique liste les caractéristiques techniques du bâtiment ou de la partie de bâtiment audité renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans la partie état initial de ce document.

Référence du logiciel validé : **Analysimmo DPE 2021 4.1.1**

Référence de l'audit : **A25860078562X**

Identifiant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **AP174-**

Méthode de calcul : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **07/03/2025**

Justificatifs fournis pour établir l'audit :

Documents techniques

généralités

enveloppe

| donnée d'entrée | origine de la donnée | valeur renseignée |
|---|---|--------------------------|
| Département | | 86 - Vienne |
| Altitude | | donnée en ligne |
| 130 | | |
| Type de bien | | observée ou mesurée |
| Maison Individuelle | | |
| Année de construction | | valeur estimée |
| 1979 | | |
| Surface de référence du logement | | observée ou mesurée |
| 80,04 | | |
| Nombre de niveaux du logement | | observée ou mesurée |
| 1 | | |
| Hauteur moyenne sous plafond | | observée ou mesurée |
| 2,49 | | |
| <hr/> | | |
| donnée d'entrée | origine de la donnée | valeur renseignée |
| Mur extérieur Sud | Surface | |
| | observée ou mesurée | 15,83 m ² |
| | Matériau mur | |
| | observée ou mesurée | Blocs de béton creux |
| | Epaisseur mur | |
| | observée ou mesurée | 20 cm |
| | Isolation : oui / non / inconnue | |
| | observée ou mesurée | Oui |
| | Epaisseur isolant | |
| | observée ou mesurée | 6 cm |
| Mur extérieur Nord | Bâtiment construit en matériaux anciens | |
| | observée ou mesurée | Non |
| | Inertie | |
| | observée ou mesurée | Lourde |
| | Type d'adjacence | |
| | observée ou mesurée | Extérieur |
| | Doublage | |
| | observée ou mesurée | absence de doublage |
| | Orientation | |
| | observée ou mesurée | Sud |
| Mur extérieur Ouest | Surface | |
| | observée ou mesurée | 16,28 m ² |
| | Matériau mur | |
| | observée ou mesurée | Blocs de béton creux |
| | Epaisseur mur | |
| | observée ou mesurée | 20 cm |
| | Isolation : oui / non / inconnue | |
| | observée ou mesurée | Oui |
| | Epaisseur isolant | |
| | observée ou mesurée | 6 cm |

| donnée d'entrée | origine de la donnée | valeur renseignée |
|-------------------|--|---|
| Mur extérieur Est | Epaisseur mur | observée ou mesurée 20 cm |
| | Isolation : oui / non / inconnue | observée ou mesurée Oui |
| | Epaisseur isolant | observée ou mesurée 6 cm |
| | Bâtiment construit en matériaux anciens | observée ou mesurée Non |
| | Inertie | observée ou mesurée Lourde |
| | Type d'adjacence | observée ou mesurée Extérieur |
| | Doublage | observée ou mesurée absence de doublage |
| | Orientation | observée ou mesurée Ouest |
| | Surface | observée ou mesurée 10,58 m ² |
| | Matériau mur | observée ou mesurée Blocs de béton creux |
| | Epaisseur mur | observée ou mesurée 20 cm |
| | Isolation : oui / non / inconnue | observée ou mesurée Oui |
| | Epaisseur isolant | observée ou mesurée 6 cm |
| | Bâtiment construit en matériaux anciens | observée ou mesurée Non |
| Mur sur Garage | Inertie | observée ou mesurée Lourde |
| | Type d'adjacence | observée ou mesurée Extérieur |
| | Doublage | observée ou mesurée absence de doublage |
| | Orientation | observée ou mesurée Est |
| | Surface | observée ou mesurée 16,64 m ² |
| | Matériau mur | observée ou mesurée Blocs de béton creux |
| | Epaisseur mur | observée ou mesurée 20 cm |
| | Isolation : oui / non / inconnue | observée ou mesurée Oui |
| | Epaisseur isolant | observée ou mesurée 6 cm |
| | Bâtiment construit en matériaux anciens | observée ou mesurée Non |
| Plafond | Inertie | observée ou mesurée Lourde |
| | Type d'adjacence | observée ou mesurée Garage |
| | Surface Aiu | observée ou mesurée 18,18 m ² |
| | Surface Aue | observée ou mesurée 79,6 m ² |
| | Etat isolation des parois du local non chauffé | document fourni Oui |
| | Doublage | observée ou mesurée absence de doublage |
| | Orientation | observée ou mesurée Est |
| | Surface | observée ou mesurée 80,04 m ² |
| | Type | observée ou mesurée Plaques de plâtre |
| | Isolation : oui / non / inconnue | observée ou mesurée Oui |

| donnée d'entrée | | origine de la donnée | valeur renseignée |
|-----------------|---|----------------------|--|
| Plancher | Etat isolation des parois du local non chauffé | document fourni | Non |
| | Surface | observée ou mesurée | 80,04 m ² |
| | Type de plancher bas | observée ou mesurée | Dalle béton |
| | Isolation : oui / non / inconnue | observée ou mesurée | Non |
| | Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé | observée ou mesurée | 41,98 m |
| | Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé | observée ou mesurée | 80,04 m ² |
| | Inertie | observée ou mesurée | Lourde |
| Fenêtre 1 | Type d'adjacence | observée ou mesurée | Terre-plein |
| | Surface de baies | observée ou mesurée | 1,56 m ² |
| | Type de vitrage | observée ou mesurée | Double vitrage vertical |
| | Epaisseur lame air | observée ou mesurée | 16 mm |
| | Présence couche peu émissive | observée ou mesurée | Non |
| | Gaz de remplissage | observée ou mesurée | Argon ou Krypton |
| | Double fenêtre | observée ou mesurée | Non |
| | Inclinaison vitrage | observée ou mesurée | Verticale (Inclinaison ≥ 75°) |
| | Type menuiserie | observée ou mesurée | Menuiserie PVC |
| | Positionnement de la menuiserie | observée ou mesurée | Nu intérieur |
| | Type ouverture | observée ou mesurée | Fenêtres battantes |
| | Type volets | observée ou mesurée | Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm) |
| | Orientation des baies | observée ou mesurée | Sud |
| Fenêtre 2 | Type de masque proches | observée ou mesurée | Absence de masque proche |
| | Type de masques lointains | observée ou mesurée | Absence de masque lointain |
| | Présence de joints | observée ou mesurée | Oui |
| | Type d'adjacence | observée ou mesurée | Extérieur |
| | Surface de baies | observée ou mesurée | 0,3 m ² |
| | Type de vitrage | observée ou mesurée | Double vitrage vertical |
| | Epaisseur lame air | observée ou mesurée | 16 mm |
| | Présence couche peu émissive | observée ou mesurée | Non |
| | Gaz de remplissage | observée ou mesurée | Argon ou Krypton |
| | Double fenêtre | observée ou mesurée | Non |
| | Inclinaison vitrage | observée ou mesurée | Verticale (Inclinaison ≥ 75°) |
| | Type menuiserie | observée ou mesurée | Menuiserie PVC |
| | Positionnement de la menuiserie | observée ou mesurée | Nu intérieur |
| | Type ouverture | observée ou mesurée | Fenêtres battantes |
| | Type volets | observée ou mesurée | Sans |
| | Orientation des baies | observée ou mesurée | Sud |
| | Type de masque proches | observée ou mesurée | Baie masquée par une paroi latérale |
| | Paroi latérale faisant obstacle au sud | observée ou mesurée | Oui |

| donnée d'entrée | origine de la donnée | valeur renseignée |
|------------------------------|---------------------------------|---|
| Type de masques lointains | observée ou mesurée | Absence de masque lointain |
| Présence de joints | observée ou mesurée | Oui |
| Type d'adjacence | observée ou mesurée | Extérieur |
| Surface de baies | observée ou mesurée | 3,44 m ² |
| Type de vitrage | observée ou mesurée | Double vitrage vertical |
| Epaisseur lame air | observée ou mesurée | 16 mm |
| Présence couche peu émissive | observée ou mesurée | Non |
| Gaz de remplissage | observée ou mesurée | Argon ou Krypton |
| Double fenêtre | observée ou mesurée | Non |
| Inclinaison vitrage | observée ou mesurée | Verticale (Inclinaison ≥ 75°) |
| Type menuiserie | observée ou mesurée | Menuiserie PVC |
| Fenêtre 3 | Positionnement de la menuiserie | Nu intérieur |
| | Type ouverture | Portes-fenêtres battantes avec soubassement |
| | Type volets | Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm) |
| | Orientation des baies | Sud |
| | Type de masque proches | Absence de masque proche |
| | Type de masques lointains | Non Homogène |
| | Hauteur moyenne α, β | (Latéral est , 22,5) (Central est , 22,5) (Central ouest , 22,5) (Latéral ouest , 22,5) |
| | Présence de joints | Oui |
| | Type d'adjacence | Extérieur |
| | Surface de baies | 3,44 m ² |
| | Type de vitrage | Double vitrage vertical |
| | Epaisseur lame air | 16 mm |
| | Présence couche peu émissive | Non |
| | Gaz de remplissage | Argon ou Krypton |
| | Double fenêtre | Non |
| Fenêtre 4 | Inclinaison vitrage | Verticale (Inclinaison ≥ 75°) |
| | Type menuiserie | Menuiserie PVC |
| | Positionnement de la menuiserie | Nu intérieur |
| | Type ouverture | Portes-fenêtres battantes avec soubassement |
| | Type volets | Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm) |
| | Orientation des baies | Nord |
| | Type de masque proches | Baie sous un balcon ou auvent |
| | Type de masques lointains | Absence de masque lointain |
| | Présence de joints | Oui |
| | Type d'adjacence | Extérieur |
| | Surface de baies | 3,44 m ² |
| | Type de vitrage | Double vitrage vertical |
| | Epaisseur lame air | 16 mm |
| | | |
| Fenêtre 5 | | |

| donnée d'entrée | origine de la donnée | valeur renseignée | |
|---------------------------------------|----------------------------|--|----------------------------|
| Présence couche peu émissive | observée ou mesurée | Non | |
| Gaz de remplissage | observée ou mesurée | Argon ou Krypton | |
| Double fenêtre | observée ou mesurée | Non | |
| Inclinaison vitrage | observée ou mesurée | Verticale (Inclinaison ≥ 75°) | |
| Type menuiserie | observée ou mesurée | Menuiserie PVC | |
| Positionnement de la menuiserie | observée ou mesurée | Nu intérieur | |
| Type ouverture | observée ou mesurée | Portes-fenêtres battantes avec soubassement | |
| Type volets | observée ou mesurée | Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm) | |
| Orientation des baies | observée ou mesurée | Nord | |
| Type de masque proches | observée ou mesurée | Absence de masque proche | |
| Type de masques lointains | observée ou mesurée | Absence de masque lointain | |
| Présence de joints | observée ou mesurée | Oui | |
| Type d'adjacence | observée ou mesurée | Extérieur | |
| Porte d'entrée | Type de porte | observée ou mesurée | Porte opaque pleine isolée |
| Surface | observée ou mesurée | 2,02 m ² | |
| Présence de joints | observée ou mesurée | Oui | |
| Type d'adjacence | observée ou mesurée | Extérieur | |
| Porte sur Garage | Type de porte | observée ou mesurée | Porte opaque pleine isolée |
| Surface | observée ou mesurée | 1,54 m ² | |
| Présence de joints | observée ou mesurée | Oui | |
| Type d'adjacence | observée ou mesurée | Garage | |
| Linéaire Plancher Mur extérieur Sud | Type de pont thermique | observée ou mesurée | Plancher bas - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée | Mur extérieur Sud : ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée | 9,3 m |
| Linéaire Plancher Mur extérieur Nord | Type de pont thermique | observée ou mesurée | Plancher bas - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée | Mur extérieur Nord : ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée | 9,3 m |
| Linéaire Plancher Mur extérieur Ouest | Type de pont thermique | observée ou mesurée | Plancher bas - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée | Mur extérieur Ouest : ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée | 11,83 m |
| Linéaire Plancher Mur extérieur Est | Type de pont thermique | observée ou mesurée | Plancher bas - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée | Mur extérieur Est : ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée | 4,25 m |
| Linéaire Plancher Mur sur Garage | Type de pont thermique | observée ou mesurée | Plancher bas - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée | Mur sur Garage : ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée | 7,3 m |
| Linéaire Fenêtre 1 Mur extérieur Sud | Type de pont thermique | observée ou mesurée | Menuiseries - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée | ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée | 5 m |

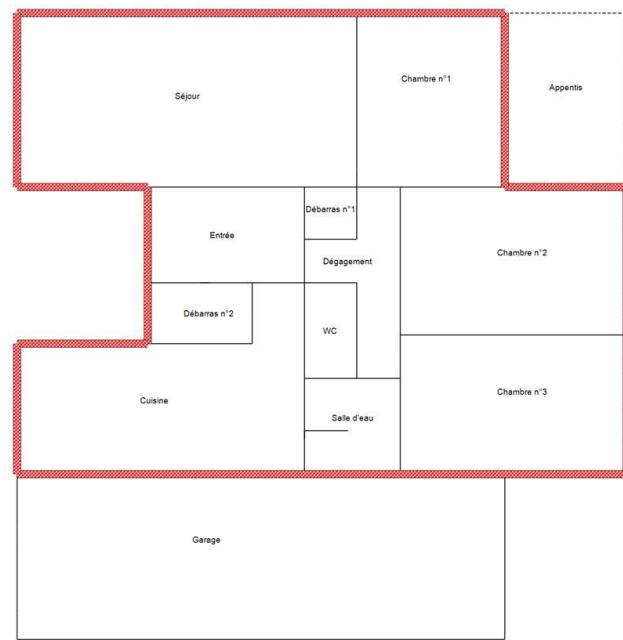
| donnée d'entrée | origine de la donnée | valeur renseignée |
|---|------------------------------------|--|
| Linéaire Fenêtre 2 Mur extérieur Sud | Largeur du dormant menuiserie Lp | observée ou mesurée 5 cm |
| | Retour isolation autour menuiserie | observée ou mesurée Non |
| | Position menuiseries | observée ou mesurée Nu intérieur |
| | Type de pont thermique | observée ou mesurée Menuiseries - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée 2,3 m |
| | Largeur du dormant menuiserie Lp | observée ou mesurée 5 cm |
| | Retour isolation autour menuiserie | observée ou mesurée Non |
| Linéaire Fenêtre 3 Mur extérieur Sud | Position menuiseries | observée ou mesurée Nu intérieur |
| | Type de pont thermique | observée ou mesurée Menuiseries - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée 5,9 m |
| | Largeur du dormant menuiserie Lp | observée ou mesurée 5 cm |
| | Retour isolation autour menuiserie | observée ou mesurée Non |
| | Position menuiseries | observée ou mesurée Nu intérieur |
| | Type de pont thermique | observée ou mesurée Menuiseries - Mur |
| Linéaire Fenêtre 4 Mur extérieur Nord | Type isolation | observée ou mesurée ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée 5,9 m |
| | Largeur du dormant menuiserie Lp | observée ou mesurée 5 cm |
| | Retour isolation autour menuiserie | observée ou mesurée Non |
| | Position menuiseries | observée ou mesurée Nu intérieur |
| | Type de pont thermique | observée ou mesurée Menuiseries - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée 10,2 m |
| Linéaire Fenêtre 5 Mur extérieur Nord | Largeur du dormant menuiserie Lp | observée ou mesurée 5 cm |
| | Retour isolation autour menuiserie | observée ou mesurée Non |
| | Position menuiseries | observée ou mesurée Nu intérieur |
| | Type de pont thermique | observée ou mesurée Menuiseries - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée 5,4 m |
| | Largeur du dormant menuiserie Lp | observée ou mesurée 5 cm |
| | Retour isolation autour menuiserie | observée ou mesurée Non |
| Linéaire Porte d'entrée Mur extérieur Sud | Position menuiseries | observée ou mesurée Nu intérieur |
| | Type de pont thermique | observée ou mesurée Menuiseries - Mur |
| | Type isolation | observée ou mesurée ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée 4,85 m |
| | Largeur du dormant menuiserie Lp | observée ou mesurée 5 cm |
| | Retour isolation autour menuiserie | observée ou mesurée Non |
| | Position menuiseries | observée ou mesurée Nu intérieur |
| | Type de pont thermique | observée ou mesurée Menuiseries - Mur |
| Linéaire Porte sur Garage Mur sur Garage | Type isolation | observée ou mesurée ITI |
| | Longueur du pont thermique | observée ou mesurée 4,85 m |
| | Largeur du dormant menuiserie Lp | observée ou mesurée 5 cm |
| | Retour isolation autour menuiserie | observée ou mesurée Non |
| | Position menuiseries | observée ou mesurée Nu intérieur |

équipements

| donnée d'entrée | origine de la donnée | valeur renseignée |
|---|--------------------------------|--|
| Type d'installation de chauffage | 🔍 observée ou mesurée | Installation de chauffage sans solaire |
| Type générateur | 🔍 observée ou mesurée | Panneau rayonnant électrique NFC |
| Surface chauffée | 🔍 observée ou mesurée | 80,04 m ² |
| Année d'installation | 🔍 observée ou mesurée | 2021 |
| Energie utilisée | 🔍 observée ou mesurée | Electricité |
| Panneau rayonnant électrique NFC | Présence d'une ventouse | 🔍 observée ou mesurée |
| | Présence d'une veilleuse | 🔍 observée ou mesurée |
| | Type émetteur | 🔍 observée ou mesurée |
| | Surface chauffée par émetteur | 🔍 observée ou mesurée |
| | Type de chauffage | 🔍 observée ou mesurée |
| | Equipement d'intermittence | 🔍 observée ou mesurée |
| | Présence de comptage | 🔍 observée ou mesurée |
| | Type générateur | 🔍 observée ou mesurée |
| | Année installation | 🔍 observée ou mesurée |
| | Energie utilisée | 🔍 observée ou mesurée |
| Chauffe-eau vertical Electrique | Type production ECS | 🔍 observée ou mesurée |
| | Bouclage / Traçage | 🔍 observée ou mesurée |
| | Pièces alimentées contigües | 🔍 observée ou mesurée |
| | Production en volume habitable | 🔍 observée ou mesurée |
| | Volume de stockage | 🔍 observée ou mesurée |
| | Type de ballon | 🔍 observée ou mesurée |
| | Catégorie de ballon | 🔍 observée ou mesurée |
| | Type de ventilation | 🔍 observée ou mesurée |
| | Année installation | 📄 document fourni |
| | Plusieurs façades exposées | 🔍 observée ou mesurée |
| Ventilation | Menuiseries avec joints | 🔍 observée ou mesurée |

Annexe - Plans ou croquis

Document 1



████ Isolation des murs par l'extérieur

RDC